

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 55 (1958)
Heft: 7

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée générale de la Société romande à Lausanne le 22 juin 1958

C'était à la section de Lausanne qu'incombait la tâche d'organiser la Journée romande. Aussi, son comité avait-il mis tous ses soins pour recevoir les apiculteurs.

La veille du 22, comme prévu, la soirée amicale réunissait les plus fidèles et les plus éloignés dans la grande salle du restaurant de la Cloche. Le président, après les salutations d'usage et les communications dernières, entretint pendant quelques instants ses auditeurs d'un sujet bien apicole : « De la dépopulation des ruches au printemps. » Il montra les inconvénients de cette perte d'abeilles au moment où le besoin d'avoir de fortes populations est nécessaire. Il cita les moyens d'y remédier, du moins dans une certaine mesure. La mise en hivernage trop souvent négligée et trop tardive est une faute impardonnable, car il importe d'hiverner de fortes colonies, abondamment pourvues. Ne dit-on pas que la meilleure préparation pour la récolte future est la mise en hivernage faite assez tôt afin de stimuler la reine, la pousser à pondre, de façon à refaire les populations usées par le travail et l'âge. Une nourriture stimulante d'abord, abondante ensuite assure un hivernage convenable ; sécurité pour la colonie, sécurité aussi pour l'apiculteur qui au printemps n'aura pas de surprise désagréable (ruche orpheline, colonie morte de faim, colonie faible), mais au contraire des colonies en bonnes formes permettant les plus grands espoirs.

L'introduction de ce sujet fut suivie d'une discussion intéressante complétant l'exposé de notre président.

Nous eûmes ensuite l'agréable surprise d'apprécier quelques morceaux de musique, violon et piano.

Puis nous avons assisté à la projection de deux films en couleurs sur la Norvège et la vie de ses habitants, grâce à l'obligeance de la légation de Norvège et de l'Institut vétérinaire qui fournit gracieusement l'appareil et l'opérateur.

Cette agréable soirée fit bien augurer de la journée du lendemain.

Dès 9 heures, le dimanche matin, la grande salle du Cercle démocratique s'animait à l'arrivée des apiculteurs, où avait lieu la remise des cartes de fête et du verre-souvenir.

Après s'être quelque peu restaurés, nos sociétaires se rendirent au Palais de Rumine. C'est dans l'aula de l'Université que se déroula l'assemblée générale.

M. le président Chabanel salua l'assistance et eut un mot gentil pour les dames nombreuses. Il salua ensuite quelques personnalités lausannoises, en particulier le représentant de la Municipalité de Lausanne, M. le Dr Roger Benoît, député, vétérinaire et président de la Société vaudoise pour la protection des animaux ; M. de Beaumont, professeur de sciences naturelles à l'Université ; M. G. Golay, représentant le Département de l'intérieur ; les représentants de la Société suisse des Amis des abeilles, M. le Dr Hunkeler, président, et M. Hellwig, vice-président. Il excusa l'absence de M. le conseiller d'Etat Despland, retenu hors du pays.

Après les salutations et les vœux pour une agréable et fructueuse journée, M. Chabanel donne la parole à M. le Dr Benoît dont nous nous faisons un plaisir de vous présenter in extenso le discours.

Discours de M. le Dr Benoît

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Municipalité de Lausanne, apiculteurs romands, je vous souhaite une très cordiale bienvenue dans notre bonne ville. En toute saison, par tous les temps, Lausanne, capitale du pays de Vaud, est une ville rêvée pour tenir des assises avec garantie de succès.

La Municipalité de Lausanne est fière et heureuse aujourd'hui de recevoir les apiculteurs romands dans l'aula de son Université, parce que aussi bien les gens de la ville que ceux de la campagne savent que l'apiculture est une des nombreuses activités qui contribuent à la prospérité du pays.

N'est-ce pas en effet les abeilles qui distribuent en grande partie le pollen fécondant à la fleur assoiffée d'amour afin que nous ayons du fruit ?

N'est-ce pas les abeilles qui nous donnent ce riche aliment, ce nectar de fleurs cristallisé qu'est le miel ?

N'est-ce pas aussi les abeilles, avec leur miel et leur venin, qui sont les dispensatrices de nombreux remèdes indispensables pour rétablir une santé altérée ? N'est-ce pas encore peut-être dans la gelée royale que l'on trouvera le secret d'une éternelle jeunesse ?

N'est-ce pas aussi les abeilles qui nous ont donné la première boisson fermentée, l'hydromel, qui a inspiré les poètes de la Grèce antique en leur provoquant une ivresse euphorique, joyeuse et féconde à la fois ?

N'est-ce pas grâce au miel qu'il est possible de préparer les meilleures pâtisseries fondantes et boissons moelleuses qu'aucune autre matière ne pourrait leur procurer ?

L'abeille a inspiré de tout temps, à travers les siècles, les peintres, les poètes et même les sociologues. En effet, on voit déjà l'abeille

sculptée dans les cavernes des hommes préhistoriques. On la voit sous différentes formes dans les tombeaux des pharaons et brodée aussi sur les manteaux des rois et des reines.

L'abeille est apparue sur la terre des milliers et des milliers d'années avant l'homme. L'abeille a toujours été et restera l'emblème de l'ordre, du travail et de l'obéissance disciplinée et douce d'un peuple ayant un gouvernement élément et humain qui, comme la reine des abeilles, n'a pas d'aiguillon ou ne s'en sert pas, du moins pour attaquer.

Que la Providence nous fasse vivre, aujourd'hui plus que jamais, dans un pays où le peuple et le gouvernement respectent ce sens du symbole de l'abeille et ignorent l'iniquité et la terreur.

Et maintenant, avant de mettre fin à ces quelques propos décousus, je vous dirai, au nom des autorités lausannoises, que je souhaite de tout cœur qu'après ce congrès d'aujourd'hui les apiculteurs retournent chez eux ce soir enrichis de connaissances nouvelles afin que l'apiculture puisse compter toujours plus de jours prospères en terre romande.

Nous souhaitons aussi que la Société suisse d'apiculture arrive à brève échéance à prier les autorités fédérales et cantonales de mettre sur pied une loi de protection des abeilles comme l'ont fait de nombreux pays étrangers. Ce n'est pas ici ma place de vous développer ce postulat. Je me permets de souligner une seule chose, c'est qu'à l'époque actuelle, où la chimie est reine, une telle loi est indispensable pour réglementer avant tout l'usage des produits antiparasitaires et de les prohiber au moins pendant la floraison. Nous possédons des lois pour le gibier, pour les poissons, pour les oiseaux, pour les fleurs, pour je ne sais quoi encore. Pourquoi n'aurions-nous pas enfin aussi une loi si nécessaire pour la protection des abeilles ? Ne pourrait-on pas aujourd'hui prendre une telle résolution ?

Les hommes ont encore beaucoup à apprendre des abeilles. N'est-ce pas Homère qui disait déjà qu'élever des abeilles c'est commencer l'apprentissage de l'ordre, de la sagesse et du bonheur ?

Puissiez-vous continuer à travailler vos ruchers avec optimisme, enthousiasme et activité en recherchant sans cesse dans des assemblées comme celle-ci des idées nouvelles et en complétant demain votre instruction auprès des abeilles elles-mêmes.

J'aimerais, avant de terminer, que nous ayons aussi une pensée émue et affectueuse pour tous les apiculteurs retenus loin de ce congrès, soit par la maladie, soit par des empêchements matériels ou moraux ou même par indifférence à votre cause.

Pour conclure, je souhaite une bonne et fructueuse journée pour l'apiculture suisse en général et pour tous les apiculteurs romands en particulier. Ce sont là les vœux de nos autorités municipales.

Lausanne, le 22 juin 1958.

Dr Roger Benoît, vét.

M. Paul Meunier, président central de la SAR, ouvre une courte assemblée générale. Il adresse aux autorités cantonales et communales, au comité d'organisation, ses sincères remerciements pour l'accueil aussi chaleureux qu'aimable réservé aux apiculteurs romands. L'assemblée n'étant pas administrative, aucune décision ne peut être prise, mais cette dernière peut enregistrer des vœux ou des propositions. Vu que personne ne demande la parole, M. Meunier conclut en souhaitant à chacun une bonne journée et une saison apicole satisfaisante.

C'est ensuite à M. le Dr Jacques Lecomte, de l'Institut national de recherches agronomiques, à nous entretenir sur ce sujet : « Le comportement des butineuses. »

Nous sommes reconnaissants à M. le Dr Lecomte d'avoir bien voulu venir nous faire part de ses recherches dans le comportement des butineuses et de nous avoir montré toute l'ampleur du travail d'un Institut agronomique de recherches, et particulièrement sur ce qui est réservé aux abeilles.

L'exposé, condensé, de M. le Dr Lecomte, que nous n'avons pas la possibilité de vous donner ici, paraîtra dans un prochain numéro du journal.

Il est midi quand nous quittons l'aula de l'Université pour nous rendre, en face, au restaurant du Café vaudois. Après un apéritif généreusement offert, chacun prend place pour le banquet et fait honneur à un excellent menu préparé avec le soin que nous savons par la maison Hottinger, Kaiser et Cie. L'orchestre des accordéonistes de Lausanne apporte la note gaie, et les conversations particulières vont bon train.

Au dessert, quelques mots de notre président Chabanel sur le programme de l'après-midi, puis il donne la parole à M. le Dr Hunkeler, président de la VDSB. Ce dernier, en français d'abord, puis en allemand, adresse ses remerciements pour l'invitation et forme ses meilleurs vœux pour la Société romande. Le soleil paraît nous dire : je vous attends. Aussi est-ce sans se faire prier que chacun quitte sa place et se rend dans les autobus lausannois rangés sur la rue.

Prestement, nous sommes dirigés vers Ouchy. Le bateau ne manque pas au rendez-vous. Il se remplit, et, pensant que chacun y a pris place, le capitaine donne le signal du départ. C'est la côte suisse que nous longeons d'abord. Belle, peuplée, ensoleillée, elle enchante toujours. Signalons qu'un colis spécial a été apporté sur le bateau : un lot de taille, mais unique, une ruche parfaite en sa construction, dont la conception doit satisfaire non seulement l'apiculteur, mais surtout les abeilles qui l'habiteront.

A la vue de ce lot magnifique, des dames, particulièrement dévouées et charmantes, n'ont aucune peine à liquider les billets

de la tombola. La vente terminée, une généreuse collation est servie, puis c'est le tirage. Une fillette, les yeux bandés, choisit le billet de l'heureux gagnant... Nous apprenons bientôt que c'est une dame qui possède le bon numéro. Et quelle dame ! Vous ne devinez pas ? Eh bien, c'est la charmante épouse de notre président Paul Meunier. La ruche est ainsi en excellentes mains.

Pendant ce temps, le bateau poursuit sa route. Ayant eu le temps de contempler les vignobles de Lavaux, ses cités, ses villages, si pittoresques, puis Vevey, Montreux, nous virons sur l'autre rive, sauvage d'abord, accueillante ensuite comme vous le savez, complétant admirablement ce qui fait le charme de notre beau lac.

Domage qu'on ne puisse plus dire avec le poète :

« Blanche voile furtive
Qui glisse loin du bord
Sais-tu sur quelle rive
Tu vas chercher un port ? »

C'est un peu de la poésie du Léman qui a disparu.

Après avoir touché Evian, resplendissant de vie en cette belle journée, et admiré ses quais magnifiquement parés, joie des visiteurs, nous nous éloignons d'un rivage ami pour le retour à Ouchy, terme d'un beau voyage et fin d'une journée qui, nous n'en doutons pas, laissera à chacun un agréable souvenir.

Vive la Société romande, vive la section de Lausanne, et merci à son comité et à tous ceux et celles qui par leur dévouement ont largement contribué à la réussite de la journée.

A. V.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juillet 1958

Les belles promesses du début de mai n'ont pas duré bien longtemps ; tout de suite, il a fallu déchanter. A la campagne, les foins traînent et ne peuvent se rentrer qu'à grand-peine. La bise se mettant de la partie ne semble guère arranger les choses pour nos avettes. Dans quelques régions cependant, la toute première récolte : colza, arbres fruitiers et dents-de-lion, a été satisfaisante, excellente même par endroits. Qu'en sera-t-il de la récolte sur les foins, en montagne ? La floraison est superbe, il ne faudrait que du beau temps, un peu plus chaud qu'il ne fait maintenant, surtout la nuit, pour que les hausses se remplissent rapidement.